



**Le journal du 10^e
arrondissement**

n° 28

Été 2001

10 F

Infos locales

Résultats des élections
municipales

Forum de la démocratie locale

Le bruit du cristal

Histoire

Histoire du Canal Saint-Martin

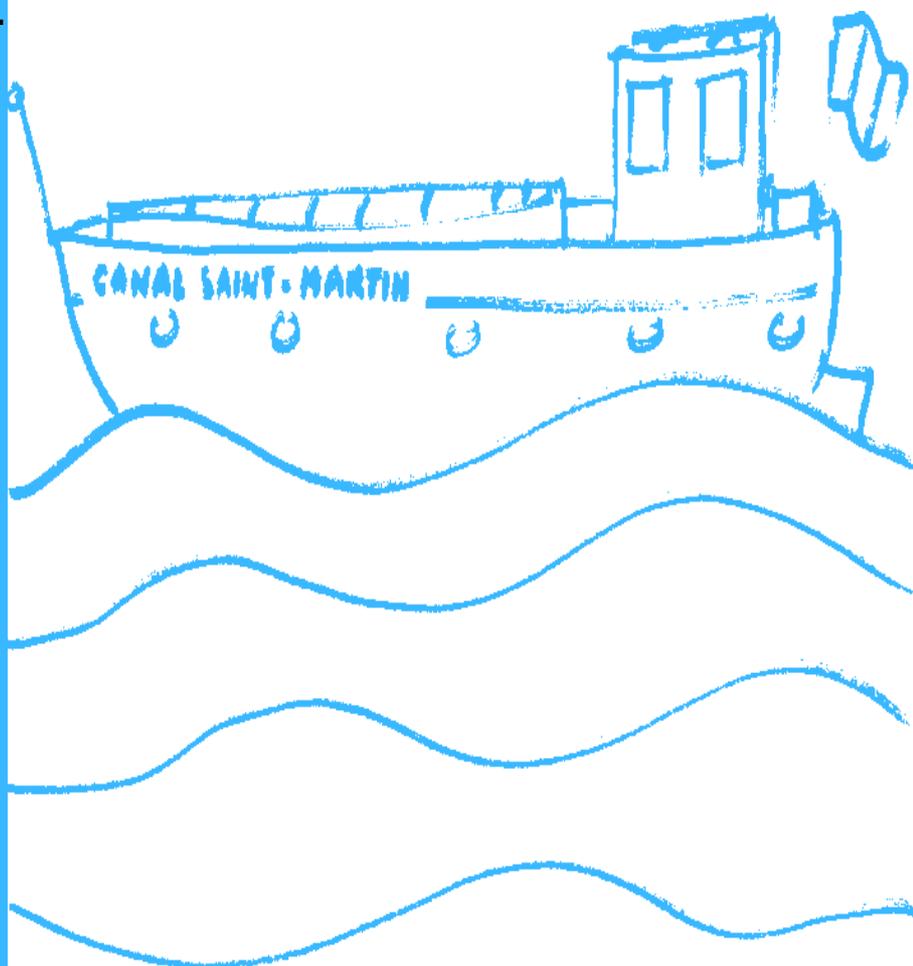
Guide pratique

Bonnes adresses

Spectacles

Agenda

Le 10^e au fil de l'eau



Le fantôme de l'ascenseur

Je l'ai vu, au cinéma : Belphégor existe, ce fantôme hantait le sous-sol du Louvre. Mais la fin du film est trompeuse, le spectre égyptien n'a pas traversé le fleuve pour rejoindre l'autre rive, celle de l'au-delà, du repos des âmes ; il s'est arrêté dans mon quartier, j'en suis certain. Je l'ai rencontré dans les profondeurs des souterrains d'Éole, dieu du vent et ligne E du RER. Oh, n'allez pas croire que je sois moi aussi passé du côté de la folie. J'avoue, je ne l'ai pas réellement vu de mes propres yeux. Mais comment expliquer les phénomènes étranges, illogiques, surnaturels, qui se déroulent régulièrement dans les ascenseurs de la station Magenta. Portes qui battent plusieurs fois avant la fermeture définitive, arrêt anormal à des niveaux intermédiaire sans aucun voyageur, pannes fréquentes. Ne



Le fantôme rôde dans l'ascenseur.

me dites pas que vous prenez tous les jours un ascenseur d'Éole et que vous n'avez jamais constaté de bizarreries.

Belphégor ne hante pas uniquement la machinerie des « lifts », il s'est aussi infiltré dans le système des annonces sonores pour égarer les pauvres mortels qui essaient simplement de traverser sous terre le 10^e de Magenta à Haussmann. Alors faut-il avertir la maintenance de la station ou appeler directement l'inspecteur Verlac, cet homme qui réussit à le chasser du musée ? En tout cas, je ne prends plus cette ligne sans mon amulette égyptienne achetée au Louvre.

Gérald Masnada

Un musée disparaîtrait du 10^e

La rumeur court que le Musée de Baccarat quitterait la rue de Paradis où il était installé depuis 1832. Les 5 000 objets de collection retraçant l'évolution des styles et des techniques de la cristallerie de Baccarat de 1830 à nos jours seraient expatriés vers un lieu « plus prestigieux » de l'Ouest parisien où se sont regroupés d'autres cristalliers, la rue de Paradis n'assumant plus ce rôle qui avait fait sa renommée.

Il est donc urgent d'aller visiter le musée avant son départ.

Musée Baccarat
30 bis, rue de Paradis,
Tél : 01 47 70 64 30
Ouvert du lundi au samedi
de 10 h à 18 h.

Éditorial

Voici l'été et nous nous sommes dit qu'il était temps de se mouiller avec un numéro léger, les pieds dans l'eau.

Ce canal Saint-Martin, qui coupe en deux notre arrondissement, objet de tous les fantasmes, de toutes les convoitises, nous nous y sommes toujours intéressé.

On ne s'appelle pas La Gazette du Canal (avec une majuscule, s'il-vous-plaît) pour rien, même si nous sommes le journal de tout le 10^e arrondissement.

Mais enfin, ce fut toujours un article par ci par là, en fonction de l'actualité. Nous n'avons jamais consacré un numéro complet à ce ruban aqueux. Voilà donc cet oubli réparé.

Nous vous offrons bien sûr, juste avant ce dessert, les camemberts exquis du marquis de Grognognon (comment y échapper après une élection).

Allez, bonnes vacances à tous, et rendez-vous à la rentrée, avec un sujet plus sérieux et grave.

La Gazette du Canal (association loi 1901)
71, rue Bichat 75010 Paris
lagazetteducanal@free.fr
<http://lagazetteducanal.free.fr/>

Numéro 28 (Été 2001) - Tirage : 1300 ex.
Dépôt légal à parution
N° commission paritaire : 73.881 - ISSN 1240-9189

Directeur de la publication : Alain Jouffroy

Imprimerie : CELIA COPIE
6, rue des Petits-Hôtels 75010 Paris

Comité de rédaction :
Jean-Michel Berthier, Marie-Hélène Cayla,
Jeannine Christophe, Anne-Marie Couic,
Alain Jouffroy, Hervé Latapie,
Emmanuel Loiret, Gérald Masnada,
Jean Marandon, Annie Palumbo-Meunier,
Benoît Pastisson, Jean-François Pierre.

Couverture : Marie-Berthe Donnar

Corrections : Jeannine & Jacques Christophe

Maquette : Jean-Michel Berthier

« M'entends-tu ? je te parle »

Le 16 mai, la Journée nationale de l'audition a investi notre arrondissement. Ouverte par Tony Dreyfus, qui n'a pas manqué de renouveler sa promesse : « *Les locaux municipaux seront bientôt équipés de boucles magnétiques, ne serait-ce que pour couper court aux récriminations du Dr Zylberberg* », dans la Salle des fêtes de la mairie qui hébergeait une très belle exposition d'artistes plasticiens sur le thème « *L' Oreille et la vie* », et était transformée en un salon d'information et de sensibilisation. « *J'ignorais que les malentendants étaient si nombreux, et que le langage gestuel n'était pratiqué que par une faible minorité d'entre eux !* » s'exclamait Patricia, venue de Caen avec toute sa promotion d'élèves infirmiers. À l'issue d'une séance « *Portes ouvertes* » à l'hôpital Lariboisière, le professeur Patrice Tran Ba Huy venait dans la Salle des fêtes lancer un forum débat sur le quotidien du malentendant. De nombreux sourds et malentendants qui n'ont pas l'habitude de fréquenter les locaux municipaux, pouvaient suivre les débats et participer à un débat passionné, grâce à une boucle magnétique provisoire, à une interprétation LSF (*langue des signes française*) et à une rétro projection simultanée. La journée s'est terminée au théâtre de Marcel Marceau, que sa direction avait généreusement mis à disposition, par un spectacle de mime donné par la compagnie Salto devant une salle bondée et enthousiaste. « *Avoir mobilisé près de 300 personnes sur la malaudition dans notre arrondissement nous encourage à renouveler cette initiative dans notre arrondissement et pourquoi pas, à la mairie de Paris* », estimait le Dr Zylberberg, président d'Audio Île-de-France, qui nous a informé qu'afin d'être plus facilement disponibles pour les malentendants, cette association disposera bientôt d'un local fixe, 20 rue du Château-d'Eau.

Isabelle Ory

Une majorité plurielle

« *Protégez-moi de mes amis, mes ennemis, je m'en charge !* », telle doit être la devise à laquelle devra penser le maire du 10^e pour cette nouvelle mandature. En effet, il semble que, au-delà des divergences naturelles de la majorité plurielle, son opposant le plus sévère se trouve au sein de son équipe. Jean-Marc Maldonado, élu MDC, se répand dans la presse nationale après son élection (Marianne du 14 mai) : « *Tant que les maires d'arrondissement n'avaient pas de pouvoir, l'incapacité de Tony Dreyfus n'était pas criante. Mais en phase de décentralisation de Paris, il a un tel mépris de la démocratie locale qu'il fait courir un vrai danger au PS* ». Rappelons quand même que J.-M. Maldonado, délégué à la jeunesse, aux sports et aux centres d'animations lors de la précédente mandature, avait réussi à faire une quasi unanimité contre lui. Certains disent qu'il n'a dû son maintien lors des dernières municipales sur la liste « *Changeons d'ère* » qu'à des accords de parti au niveau national. Élu, il a cependant refusé toute délégation : n'ayant aucune responsabilité, il ne risquera donc plus d'être loué pour ses qualités ou décrié pour son incompétence dans le futur. D'autres élus, dont le bilan a aussi été contestable, ont quant à eux accepté avec une certaine noblesse leur désaveu, en particulier Michel Ottaway, ancien premier adjoint et conseiller de Paris, dont on ne peut que saluer la dignité avec laquelle il a pris sa place de simple conseiller d'arrondissement.

Jean-Michel Berthier

Forum de la démocratie locale

Depuis les élections municipales, le dossier de la démocratie locale s'accélère. On ressent un véritable besoin de redéfinir le concept de la relation élus-citoyens, sous toutes ses formes. Des états généraux de la démocratie locale seront peut être nécessaires un jour, mais pour l'instant, c'est plus au niveau local que le travail se fait. Au niveau parisien, le nouveau maire vient d'attribuer un crédit de 5 F par habitant dans chaque arrondissement (soit une enveloppe d'environ 450 000 F pour le 10^e), pour le développement de la démocratie locale. Cette somme sera affectée au fonctionnement des conseils de quartier, comités d'habitants ou d'autres structures de proximité considérées comme le symbole d'une autre politique.

Le **samedi 23 juin, de 9h30 à 17h00**, se tiendra en mairie du 10^e, un **Forum de la démocratie locale**.

Les trois thèmes suivants seront traités au cours de cette journée :

- Vie associative
- Conseils de quartier
- Étranger et citoyen

Trois groupes de travail se sont déjà constitués autour des associations concernées, afin de préparer une proposition de charte, qui servira de base de travail pendant la journée. L'objectif étant d'aboutir à un ensemble de propositions concrètes pour une relation élu-citoyen.

Renseignements :
Christophe Bonneuil, délégué à la démocratie locale. Mairie du 10^e.
Tél. : 01 53 72 13 95

**Comités de rédaction mensuels de
La Gazette du Canal**
tous les premiers mercredis du mois à 20 h 30
Renseignements au : 01 42 82 16 32

Résultats des élections municipales

Les résultats, comme à l'habitude dans *La Gazette du Canal*, sont exprimés en **pourcentage des inscrits**.

Reports des voix entre les deux tours

Au premier tour, l'ensemble des listes de droite (droite traditionnelle et extrême droite) totalise 20,75 % des voix; au second tour : 22,93 %.

Au premier tour, l'ensemble des listes de gauche (gauche traditionnelle, extrême gauche et verts) totalise 34,25 % des voix ; au second tour : 37,39 %.

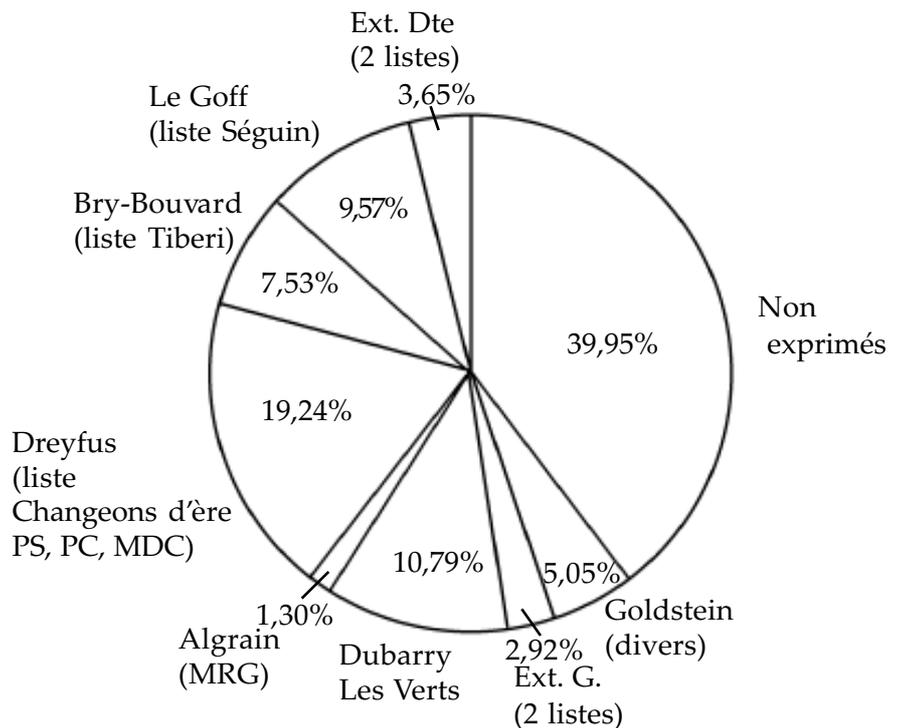
On peut donc supposer qu'il y a eu un report parfait des voix, tant à droite qu'à gauche et que les voix qui s'étaient portées au premier tour sur la liste Goldstein (divers, 5,05 %) se sont reportées à droite pour quarante pour cent et à gauche pour soixante pour cent environ.

N. S. P.*

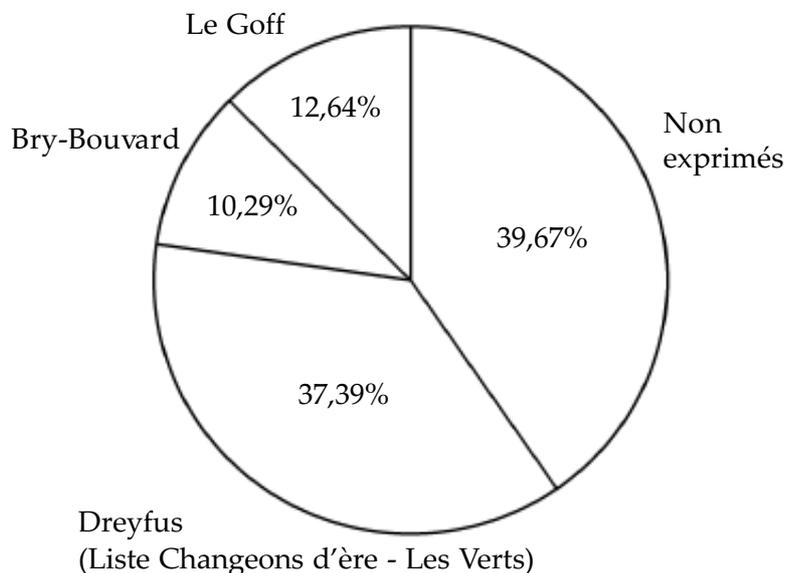
Bien qu'il ait régressé de plus de 10 points par rapport aux municipales de 1997, le taux de suffrages non exprimés (39,67 %) est encore supérieur de 2 points au score de la liste majoritaire au second tour.

* Ne se prononcent pas

1er tour, 11 mars 2001



2e tour : 18 mars 2001



Pratique : les élus du 10^e À qui vous adresser

* Tony Dreyfus (maire du 10^e) – PS

Rémi Féraud (1^{er} adjoint) – PS

* Charlotte Nenner (adjointe) – Les Verts

Jean-Pierre Leroux (adjoint) – PC

Fabienne Leleux (adjointe) – Les Verts

Sylvie Scherer (adjointe) – div. G.

* Véronique Dubarry – Les Verts

* Alain Lhostis ¹ – PC

* Olga Trostiansky ² – PS

Michel Ottaway – PS

Fabienne Chevallier – PS

Jérôme Gleizes – Les Verts

Christophe Bonneuil – Les Verts

Alain-Pierre Peyraud – PS

Jean-Marc Maldonado – MDC

* René Le Goff – DL

Marie-Hélène Bry-Bouvard – RPF

Antinéa Lladser – RPR

Suivi des projets, petite enfance et communication

Transport, circulation et voirie

Affaires scolaires

Habitat et logement, propreté, espaces verts

Politique de la Ville, relations avec les résidents étrangers

Sécurité et prévention

Anciens combattants

Jeunesse et sports

Relations avec les institutions publiques,
patrimoine et développement économique

Culture

Affaires sociales, personnes handicapées

Démocratie locale

Santé, lutte contre l'exclusion, personnes âgées

* = Conseiller de Paris (siège aussi à l'hôtel de Ville).

¹ adjoint au maire de Paris : Santé et relation avec l'AP/HP.

² adjointe au maire de Paris : Petite enfance, famille.



Photo : Jean Marandon

18 mars 2001 : annonce des résultats du second tour par Tony Dreyfus.

Le canal Saint-Martin



Photo : Jean Marandon

C'est un peu LE symbole du 10^e arrondissement, porteur de rêves, de mythologies et de fantasmes et, bizarrement, La Gazette ne lui a jamais vraiment consacré de dossier. Pourtant, combien de fois avons-nous entendu : « Pourquoi La Gazette du Canal ? votre titre est réducteur » ? Il fallait bien un titre et notre fondateur vivait une forme de passion éternuée avec ce lieu. Voici donc cette anomalie réparée.

Par le canal Saint-Martin, le 10^e arrondissement peut être considéré comme un Paris en réduction. En schématisant beaucoup, on peut le voir comme un méridien, une frontière. C'est précisément là que passe la ligne de démarcation entre Est et Ouest parisien. Traverser le canal, c'est un peu changer de monde, comme passer du 16^e au 20^e. En outre, le réalisme poétique des années 30-40 allait lui donner, avec Marcel Carné et « Hôtel du Nord », une place dans la mythologie populaire. Pour les nouvelles générations, il semblerait que c'est plus une autre vision kitsch issue d'« Amélie Poulain » qui est en train de relayer le mythe, avec autant de force. Entre les extrêmes du conservatisme féroce et de l'agitation branchée, espérons que le canal saura trouver une atmosphère conviviale et diversifiée. Longue vie au canal !



Photo : Jean Marandon

**Le canal est une frontière :
la ruée vers l'Est.**

Trois mois de chômage

L'entretien du canal Saint-Martin nécessite régulièrement une mise à sec. Le précédent chômage a eu lieu en 1993. Curieux, promeneurs, photographes, esthètes, vous l'aviez raté ? rien n'est perdu : le prochain chômage est prévu au dernier trimestre de cette année.

C'est lui qui le dit

Chômage (XIII^e siècle) vient du verbe chomer (l'accent circonflexe n'existait pas au XII^e siècle), issu du bas latin *comare* « se reposer pendant la forte chaleur » qui s'utilisait spécialement en parlant des travailleurs ruraux. Ce sens de ne pas travailler devance celui des acceptions voisines « fait de rester improductif » (XIII^e s.), « temps pendant lequel une chose cesse de fonctionner » (1690) et spécialement, « temps des basses eaux pendant lequel on cure les canaux » (1835)¹. Nous y voilà, quelque 10 ans après l'ouverture à la navigation du canal Saint-Martin, en 1825.

Les travaux

Dès le 16 juillet 2001, ils débiteront, canal en eau, notamment par des injections de consolidation du tréfonds du bassin Louis-Blanc, de la partie souterraine (Richard-Lenoir, Bastille) et la remise en état des écluses.

Ensuite, le canal sera mis à sec (à l'exception des bassins de La Villette et de l'Arsenal), après la

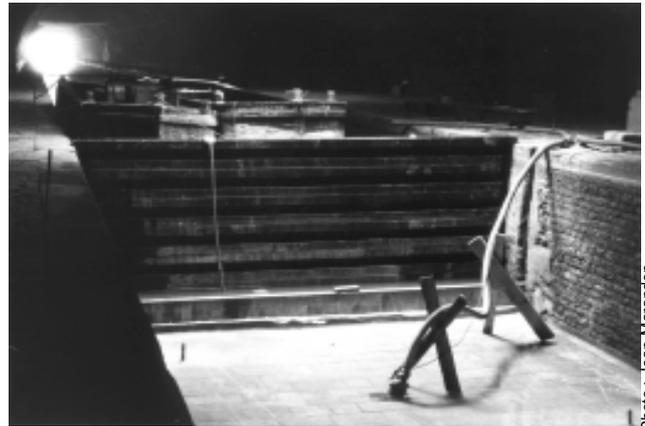
pose de batardeaux, le 17 septembre, au niveau des écluses de La Villette (visible près de la place de la bataille de Stalingrad) et de la Bastille (invisible).

Travaux prévus :

- la reconstruction du bassin Louis-Blanc (cuvelage en béton) ;
- le remplacement de cinq portes d'écluses ;
- la rénovation et la peinture des écluses conservées et de quatre ouvrages d'art ;
- la réparation des maçonneries dégradées ;
- une campagne de reconnaissance des maçonneries et des fondations de trois écluses et de la voûte Bastille.

L'ensemble des travaux sera confié à des entreprises extérieures par le biais de marchés de travaux pour un coût total de 85 millions de Francs.

Enfin, la rénovation du bassin des Récollets n'aura lieu qu'ultérieurement : de juillet 2002 à janvier 2003, ce qui entraînera à nouveau une interruption de la circulation sur la canal. Pourquoi ne pas réaliser l'ensemble des travaux simultanément ?



Les batardeaux sous la place de la Bastille (1993).

Photo : Jean Marandon

À voir

La pose des batardeaux (17 juillet - écluse de La Villette)

La baisse progressive des eaux et la pêche électrique réalisée par la Fédération de pêche de Paris, spectaculaire, tant pour l'ambiance, le pêche elle-même que la taille de certaines carpes. Les poissons, relâchés dans le bassin de La Villette, reviennent, paraît-il, après remise en eau, dans le bassin où ils avaient été pêchés !

Le canal vide, avant nettoyage : objets hétéroclites jetés dans le canal depuis 1993 (ils sont nombreux !), pas des visiteurs et des oiseaux imprimés dans la vase, les moules d'eau douce qui tapissent ses parois.

Les pique-niqueurs du dimanche installés avec tables et chaises au fond du canal.

La remise en eau (prévue le 22 décembre 2001).

Jean Marandon

¹ D'après *Le Robert*, dictionnaire historique de la langue française.



La pêche électrique miraculeuse.

Photo : Jean Marandon

Et le canal devint piéton

(petite histoire d'un miracle)

Non, ce n'est pas une comptine pour enfants (maman, les p'tits canaux...). Il ne s'agit pas non plus de marcher sur l'eau comme le fait notre Jesuski du 10^e. Mais la piétonisation des berges du canal est partie du premier numéro de La Gazette (introuvable incunable). Rappel.



Jesuski sauvant la marine à voile.

Canal béton ?

Dans les années 70, la « modernité » pompidolienne voulait ouvrir Paris à la voiture. Sur le canal, en particulier, un projet d'autoroute urbaine avait été élaboré. La rue de Flandres élargie devait se prolonger par une superbe dalle recouvrant le canal, comme Haussmann le fit sur le boulevard Richard-Lenoir. L'opposition des associations

locales et du maire de l'époque, Claude-Gérard Marcus, a permis de sauver le canal d'une destruction irrémédiable.

Presque deux décennies plus tard, il fallut une mobilisation très forte des habitants pour préserver l'Hôtel du Nord, puis une petite parcelle de verdure (le jardin Villemin) de l'appétit des promoteurs, qui auraient bien vu une barre d'immeubles sans

solution de continuité sur tout le 10^e. La lutte fut âpre, les chantiers occupés, les habitants devant les pelleteuses ; le jardin fut sauvé, et l'Hôtel du Nord un semi-échec. Il n'en reste que la vague empreinte de la façade.

Canal piéton

De ces luttes, naît *La Gazette du Canal* en juin 1992. Dès son numéro 1, elle milite pour rendre piéton cet espace de mémoire. Avant les élections municipales de 1995, *La Gazette* a interrogé les candidats, qui se sont tous déclarés partisans de la mesure. Les réponses de deux des principaux candidats sont rappelées dans l'encadré ci-contre.

Miraculeusement, Claude Challal, alors maire du 10^e, à un mois des élections de 1995, décida d'« expérimenter » le canal piéton le dimanche, et en profita pour s'attribuer la paternité du projet. Une manifestation fut alors organisée pour fêter cette piétonisation. Les caméras de France 3 étant présentes, nous avons demandé à M. Challal ce qu'il entendait par « expérimentale » et avons alors obtenu une assurance que cette opération serait maintenue s'il était élu. La partie était gagnée, les deux principaux candidats s'étant officiellement engagés à maintenir le canal piéton.

Extrait du numéro « Spécial élections » de *La Gazette du Canal* (supplément au n° 12, 1995) :

- *La Gazette* : Vous engagez-vous à mettre en place le projet de canal piéton proposé par *La Gazette du Canal* ?

- **Claude Challal** (maire en place RPR) : *Proposé par La Gazette ? ... Je dirais plutôt soutenu par La Gazette.*

Il faut tout de même savoir que les premières démarches de la municipalité ont été engagées auprès de la préfecture de police en 1989. Et que le préfet de l'époque, en poste jusqu'en 1993, n'étaient pas vraiment ouvert à nos suggestions.

Quant à la proposition de fermeture temporaire à la circulation automobile des berges du canal Saint-Martin les dimanches et jours fériés, la préfecture de police vient de me donner son accord.

Une expérience est tentée dimanche 14 mai.

- **Tony Dreyfus** (candidat PS) : *Dès que La Gazette a proposé de mettre les quais du canal en voie piétonne, nous avons immédiatement soutenu ce projet. Notre enthousiasme nous a même portés jusqu'à suggérer que cette reconquête paisible ne soit pas limitée aux dimanches, mais étendue aux samedis !*

Depuis, Monsieur Challal a obtenu de la préfecture de police l'accord pour une « période expérimentale ». Rendons à César, c'est-à-dire à La Gazette le mérite de cette initiative !

La Gazette n'en resta pas là. Nous pensions que la piétonisation était une victoire fragile et qu'il fallait la préserver et l'étendre en mélangeant la convivialité et la revendication. Nous proposâmes aux associations locales de monter une coordination pour animer ce lieu, le faire vivre harmonieusement et éviter une mainmise extérieure, type grosse structure centralisée de la Ville. Plusieurs débats sur ce thème furent organisés, mais l'idée ne prit pas ; méfiance des uns, pensant que nous voulions monopoliser les lieux, indifférence des autres. L'idée ne fut cependant pas perdue pour tout le monde : l'association CANAL se crée fin 1996.

L'histoire se répétant, c'est à la veille des élections municipales de 2001 que des équipements fixes sont finalement mis en place, et que la plage piétonne, de 14 h à 18 h, passe de 10 h à 18 h. Les jours fériés sont intégrés au calendrier depuis le premier mai.

Fin mai, Denis Baupin, adjoint au maire de Paris (chargé des transports et de la circulation), a annoncé la piétonisation de 10 heures à 22 heures les samedis et dimanches durant l'été, et ce dès le 15 juillet, décision que le maire du 10^e semble avoir apprise par la presse.

Le succès de la piétonisation des berges du canal tient grandement à la progressivité des décisions et à une concertation continue avec les riverains, dont une minorité reste hostile. Cette méthode a permis de progresser en réduisant les oppositions et en consolidant les acquis. Un changement brutal risque de déstabiliser tout cela et de réduire à néant une dizaine d'années de travail.

Avenir

Le canal sera-t-il victime de son succès ? On voit déjà poindre des signes alarmants. Le lieu devient très branché, des opérations immobilières se dessinent. La dernière en date va affecter une

surface de plus de 2 500 m² côté Jemmapes, entre la rue Bichat et la rue de l'Hôpital Saint-Louis. Trois bâtiments de 4 à 7 étages (22 mètres de haut) comportant 63 logements d'habitation, 396 m² de commerces et 101 places de parking sur 3 niveaux de sous-sol vont être créés. Le permis de construire est passé en catimini sur le bureau du maire. Étant donné l'ampleur du projet et, sans préjuger de sa qualité, une large information et une concertation entre les élus concernés et les habitants et associations locales aurait été bienvenue. Ce n'est malheureusement pas la première fois qu'un « oubli » de ce type se produit (souvenons-nous de La Scala, sur le boulevard de Strasbourg). Il serait dommage que le manque de transparence tant reproché à la précédente majorité parisienne continue à se perpétuer, par stratégie politicienne, à dessein ou par manque de vigilance.

Jean-Michel Berthier



Photo : Jean Marandon

L'immeuble Préault, Le Décolletage savoyard, et la perspective de l'entrée de la rue Bichat seront-ils complètement transformés par un projet immobilier ?

La navigation sur le canal Saint-Martin

Le canal Saint-Martin s'intègre dans le réseau des canaux de Paris. Il appartient à la commune et il est géré par le Service des canaux de Paris. Il est long de 4,5 km (dont plus de 2 km en souterrain sous le boulevard Richard-Lenoir et la place de la Bastille). Il relie le bassin de la Villette au port de plaisance de Paris-Arsenal (géré par la Chambre de Commerce et d'Industrie). Il a une dénivellation de 25 m et comporte neuf écluses et deux ponts tournants. Il est ouvert à la navigation trois cent soixante cinq jours par an, de 8 h à 23 h 44.

Jusqu'en 1977, seul le trafic de fret était autorisé sur le canal Saint-Martin. En 1977, la société Paris-Canal lance « La Patache-Eautobus », premier bateau de croisière à naviguer sur le canal Saint-Martin. Le succès est immédiat et l'élan est donné. En 1983, une autre société de croisière, Canauxrama, s'installe sur le bassin de la Villette. Et aujourd'hui circulent des bateaux aux noms évocateurs : Le Canotier, La Guêpe Buissonnière, Marcel Carné, Arletty... pour la plus grande joie des visiteurs d'un jour ou de Parisiens curieux. Les bateaux de plaisance sont aussi autorisés à circuler sur le canal, à condition d'être immatriculés et de posséder un moteur.

Pour citer quelques chiffres, 60 % du trafic est constitué par des bateaux de croisière (1 713 passages en 2000), 24 % par des péniches affrétées (700) et 16 % par des plaisanciers (460).

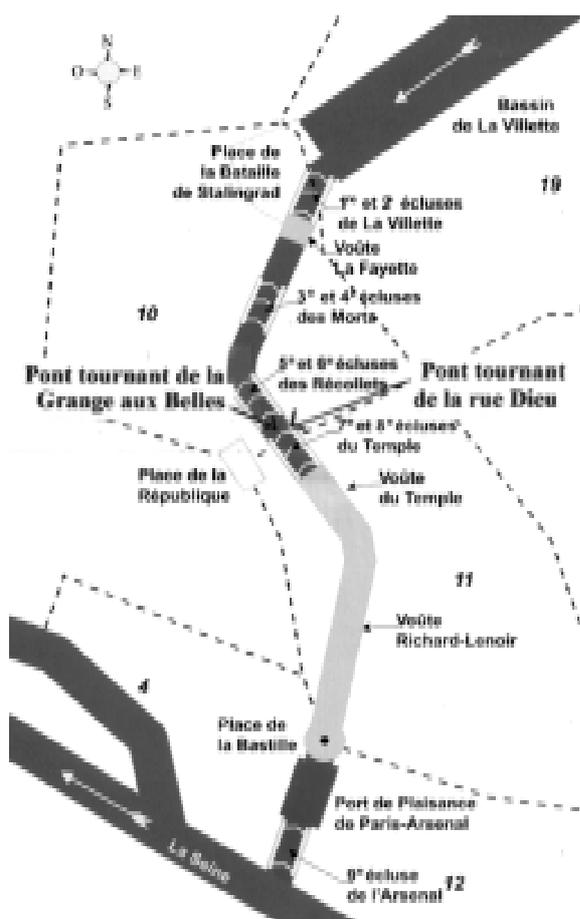
Le trafic commercial est beaucoup moins important sur le canal Saint-Martin que sur les canaux de l'Ourcq et Saint-Denis (300 000 tonnes de fret sont transportées sur le canal Saint-Martin sur plus d'un million de

tonnes sur l'ensemble des canaux). D'abord parce que le gabarit du canal est moindre et ne permet pas la circulation des péniches dont le fret excède 250 tonnes. Ensuite parce que

deux fois par mois. Les péniches chargées de matériaux de construction et de blé que voient passer les riverains sont en transit soit vers la Seine, soit vers les Grands moulins de Pantin et les cimenteries des canaux Saint-Denis et de l'Ourcq.

La circulation sur les canaux parisiens est très réglementée et les éclusiers du canal Saint-Martin veillent à ce que cette réglementation soit respectée. Étant donnée la proximité des écluses, les éclusiers peuvent visuellement surveiller l'espace du canal et communiquer si besoin par téléphone. Ils ne laissent circuler que les bateaux munis de moteur et dont les propriétaires possèdent des papiers en règle. Dans les espaces où les bateaux ne peuvent se croiser (sous la voûte du boulevard Richard-Lenoir et aux écluses), les éclusiers accordent les priorités en sachant qu'un bateau transportant des voyageurs est prioritaire à condition qu'il circule dans le créneau

horaire que lui a alloué le Service des canaux. Les éclusiers veillent aussi à ce que les bateaux ne stationnent pas plus d'une nuit dans un bief (un bassin) sauf en



beaucoup d'entrepôts et de fabriques ont disparu des abords du canal Saint-Martin. Il n'y a plus de port sur le canal, seul le Point P reste ravitaillé en sable une à

cas de crue de la Seine, afin d'éviter les « bateaux-ventouses » qui encombreraient la circulation. Mais au bassin de la Villette, les bateaux bénéficient d'autorisations plus longues.

Quatre éclusiers travaillent en même temps sur le canal. Lorsqu'un bateau arrive, l'éclusier prévenu par téléphone par son collègue de l'amont ou de l'aval actionne électriquement le mécanisme des portes. En cas de défaut du système électrique, il devra le faire manuellement. Pendant le passage à l'écluse, l'éclusier vise le laissez-passer remis au pilote du bateau au moment de son entrée dans le canal. Le passage à chaque écluse est payant et sera réglé à l'écluse de sortie. Son coût, décidé par le Conseil de Paris, est calculé en fonction du tonnage et des matières transportées par les bateaux de fret, du nombre de personnes transportées pour les bateaux de croisière ; le prix fixe pour les plaisanciers s'élève environ à cinq Francs par écluse.

En plus des éclusiers, un pontier assure le fonctionnement des deux ponts tournants qu'il télécommande à partir des écluses du Temple (situées devant le souterrain). Grâce à plusieurs caméras, il suit les bateaux et surveille la manœuvre des ponts. C'est lui qui rappelle à l'ordre les piétons indisciplinés qui ne respectent pas la limite des barrières. En outre, les bateaux ont priorité sur les voitures aux ponts tournants.

Le canal Saint-Martin est donc une voie de circulation à part entière avec son organisation, sa réglementation que n'imaginent pas les promeneurs charmés par son cadre bucolique.

*Isabelle Cefalu,
Anne-Marie Couic*

Pas de guinguette face au 102, quai de Jemmapes

Depuis plusieurs semaines, voire plusieurs mois, des rumeurs insistantes ont circulé, annonçant la possible ouverture d'une guinguette dans les deux bâtiments de brique situés au bord du canal, face à l'Hôtel du Nord.

Ces rumeurs ont inquiété les riverains, mais aussi les équipes de « Secourisme et protection civile de Paris 10 » qui occupent ces locaux depuis 1970. Interrogé à ce sujet lors du préconseil d'arrondissement du 18 avril dernier, le maire du 10^e arrondissement a précisé que ce qu'il craignait, « c'est qu'il y ait tentative d'accaparement par des

activités commerciales qui seraient préjudiciables aux riverains de ces berges ». Il n'est donc « pas question [...] que ces bâtiments soient privatisés par quelque activité, aussi pittoresque soit-elle ». L'usage de ces bâtiments restera donc voué à une activité d'utilité publique.

Dont acte.

Jean Marandon

Pratique :

*Cours de secourisme (privé, collectivités, écoles), volontariat :
01 43 27 67 34 (répondeur)*



La Protection civile

Dépendant à l'origine de la préfecture de police (SIPC, Service interdépartemental de la protection civile), elle est chargée des missions de prompt secours sur son territoire. Composée de bénévoles, elle assurait des prestations de secours aux victimes, des interventions en cas de « Plan rouge » (grande

catastrophe, attentat, etc.), et des dispositifs de préventions sur les grands événements.

Fin 1998, suite à une réorganisation de la préfecture de police, les emplois bénévoles de la SIPC ont été supprimés et confiés à l'association SPC Paris qui poursuit la mission, avec ses moyens propres.

Débordement d'animations au bord du canal

De mai à juillet, les animations défilent en chaîne au bord du canal.



Photo : Jean-Michel Berthier

Le repas de quartier du 13 mai 2001, organisé par l'association CANAL.

Depuis le printemps, les dimanches sur le bord du canal Saint-Martin sont animés. Le 25 mars, le mauvais temps a réduit à sa plus simple expression une fête du Printemps.

Mais quand le joli mois de mai est arrivé, les habitants, saturés de pluie depuis septembre, ont enfin pu mettre le nez dehors. Ils ont découvert qu'un programme chargé d'animations leur était offert. Au point que certains regrettent un peu de ne pouvoir simplement flâner au bord de l'eau, dans le calme, sur des berges sans voitures.

Ils ont couru, le 6 mai, aux « Premières foulées Saint-Martin », organisées par l'Office municipal des sports. Le 13 mai, fut organisé un repas de quartier,

que les maires, Tony Dreyfus (du 10^e) et Bertrand Delanoë (de Paris), ont honoré de leur présence. Comme l'a exprimé Delphine Vincenot, une des organisatrices de l'événement : « *il suffit de passer la consigne : tu fais à manger pour toi et tu partages et puis ça marche. C'est le concept, convivial, du 21^e siècle.* »

Effectivement, cela a marché : tout le monde était assis. Plus de 400 places

avaient été prévues, et finalement c'est une foule énorme – près de 1 500 personnes (800 selon la police, 2 000 selon les organisateurs) – qui s'installa pour pique-niquer, qui sur les berges, qui sur l'herbe, pour une fois propre – les mauvais esprits vont encore penser que l'annonce de la présence du maire de Paris n'y est pas étrangère. Une foule joyeuse mangeant, chantant, assistant aux spectacles, jouant et déambulant.

Le défilé des animations s'est poursuivi

le 20 mai. « Quai des Modes », suite d'animations et de défilés autour du thème de la mode, avec illustration musicale par l'Harmonie des Chemins de fer du Nord, a prolongé les journées Portes ouvertes du lycée professionnel Marie-Laurencin. Et pendant ce temps-là, un peu plus bas, rue Marie-et-Louise et avenue Richerand, un videgrenier battait son plein. Le chaland pouvait y passer chiner et fouiner.

Le 27 mai, un marché de l'art était organisé par le Club recherche et loisirs. Et le calendrier de juin n'est pas moins chargé : un repas de rue et animations semble prévu le 10, le festival des chorales, Voix sur Berges, aura lieu les 17 et 21, et il y aura sans doute une brocante (le 24 ?), comme tous les ans.



Photo : Jean-Michel Berthier

Mode : une mariée (création Solevidad) (20 mai)

Un jardin, une crèche et un couvent

La lente torpeur qui habitait le couvent des Récollets et ses terrains depuis de nombreuses années est révolue. Aujourd'hui, trois chantiers se côtoient : le jardin, la crèche et le couvent. L'heure où le centre géographique du 10^e risque de devenir son cœur névralgique approche...

Un ancien couvent abandonné depuis des années, une crèche dont on ne sait plus si elle est en construction ou en ruine, un jardin gadouilleux que des travaux interrompus pendant plusieurs mois ont transformé en friche... Le printemps 2001 s'annonçait maussade. Pourtant, sur les trois sites les travaux sont de retour.

Un couvent pour des grabouillis...

Suite à la signature de la convention le 14 mars dernier entre le ministère de l'Équipement et la RIVP, et suite au fait que le permis de construire a été délivré le lendemain, la RIVP, qui construit 77 ateliers-logements pour des artistes, pouvait démarrer la réhabilitation du couvent des Récollets. La convention stipule qu'elle a trente mois pour tout remettre en état... juste le temps qu'il nous faut pour en reparler une autre fois (*note de le claviste : non, pitié !*).

... une crèche pour des gazouillis...

La crèche, dont on peut déplorer fortement l'emprise sur le jardin, n'est plus ce bateau ivre qui s'enfonçait un peu plus chaque jour. Mais ici encore, pas de précipitation, si les entreprises ne font pas faillite, si un désaccord n'entraîne pas un référé qui bloque tout comme dans le passé, l'ouverture n'est pas prévue avant 2002, voire 2003. Mesdames, différez encore un peu vos envies de babilllements, même si vous

ressentez au fond de vous-même que la pilule passe mal.

... et un jardin pour les charivaris

Le square Villemain est à l'image des béalières¹ abandonnées du Parc régional des Monts d'Ardèche : le géant aux pieds d'argile se dégingue par le dessous. Des travaux de consolidation, commencés au début du printemps 2000, ont révélé une situation plus grave que prévue : les poches de gypse devenaient des cathédrales du vide. Il a fallu injecter des milliers de tonnes d'un coulis inerte, beaucoup plus que n'avaient prévu les sondages. Or, de la même façon qu'on ne ravale pas un immeuble dont les murs sont pourris dans la masse, il a fallu attendre que la substantifique moelle reprenne du corps pour maquiller la surface. On ne fait pas d'omelette avec des châtaignes ! Les travaux d'aménagement ont donc pris du retard et n'ont commencé qu'en septembre 2000. Tout aurait été pour le mieux dans le meilleur des mondes possibles et chacun aurait pu cultiver son jardin de plaisir au printemps si des forces occultes n'étaient intervenues. Normalement, on prévoit deux

mois d'intempéries par an. Cette année, il y en a eu six ! 24 jours de pluie en avril. Et ce n'est même pas de la faute des staliniens, il n'y en a plus ! Les mauvaises langues de l'arrondissement parlent d'une deuxième intempérie : les élections. Françoise de Panafieu, ex-adjointe aux Parcs et Jardins, pour titiller Tiberi qu'elle ne soutenait plus, aurait fait ralentir les travaux afin que l'ancien maire ne fasse pas de récup. Tout cela est aussi sirupeux qu'une mauvaise crème de marrons.

Avec plus de cinquante centimètres de gadoue dans le jardin, les bottes sont inefficaces et la terre végétale impossible à installer sur un terrain mouillé. À partir de la mi-mai, l'aménagement peut enfin reprendre, mais personne n'ose s'engager sur une date d'ouverture. « *Si le temps le permet, nous espérons que tout sera prêt avant les grandes vacances, mais on ne peut être sûr de rien, en cas de coup dur climatique, ce pourrait être septembre* » constate avec inquiétude le concepteur du jardin, Patrice Boccacci, qui est particulièrement impatient de voir ce chantier se terminer.

L'incertitude sur la date d'ouverture n'empêche pas d'annoncer trois bonnes

Suite page suivante

¹ – Petit canal de dérivation qui part d'une rivière et qui irrigue les champs voisins.

Mai 2000 : début des travaux d'aménagement du jardin Villemain



nouvelles : la pelouse sera plus grande qu'avant et on pourra marcher dessus (sauf des petits bouts isolés qui ne supporteraient pas un gros piétinement), le kiosque remonté récemment est le même que celui enlevé en 1990 (Patrice Boccacci est allé lui-même le rechercher dans les entrepôts où il était stocké), seul le soubassement n'est pas le même. Cet édicule a une barrière démontable afin de pouvoir installer un podium qui en fera une scène.

Enfin et surtout, l'une des vingt-huit fontaines identiques qui jalonnaient la rue du Faubourg-Saint-Martin vient d'être replacée dans le jardin. C'est la seule qui reste et son histoire est tumultueuse : née en 1848 d'une souscription des propriétaires du Faubourg-Saint-Martin, elle est érigée sous l'administration du Préfet Rambuteau. Sur les 28 initiales, il n'en reste que trois en 1930 qui seront démontées quatre ans après. La nôtre est déposée dans le square Saint-Laurent, puis enlevée en 1983. Voilà qu'aujourd'hui, elle reprend de l'activité. Deux hommes-sirènes avec double queue portent une vasque dominée par un chérubin assis sur un poisson. Les amoureux du quartier vont retrouver une touche de tendresse dans leurs ébats romantiques. Il était temps !

Square Villemin pour l'administration, jardin Villemin pour les usagers, parc Villemin pour les enfants, la fontaine va-t-elle entraîner une quatrième appellation : promenade Villemin pour les poètes et les cœurs tendres. À quand un berger et des moutons de nos montagnes profondes ?

Benoît Pastisson

Il était une fois...

Le jardin Villemin accueille régulièrement un conteur qui emmène les enfants très très loin, dans le monde infini des rêves...

Les deux Mains, la Ville au rasoir, Toto Caramel, les Croissants, le Gâteau partagé, le Chat avec les Ânes... Cet échantillon du catalogue des contes d'Alain Gausse est déjà une histoire en soi. Ce conteur invétéré, qui déambule dans l'univers des enfants en ouvrant la grande porte de leur imagination, refuse tout argent. Car il ne vit que pour cela : « *les histoires ne font pas passer le temps, elles empêchent le temps de passer* ». Il est tellement connu dans certaines cités de la banlieue nord, que quand il arrive, il est accueilli à bras ouvert. L'enfance des grands adolescents qu'il retrouve a été bercée par les rythmes enchanteurs de cette voix mystérieuse : « *dans les cités, je ne rencontre que des sourires* » affirme-t-il avec une pointe de fierté.

Pourtant, son aspect n'est pas particulièrement avenant ; toujours avec le même imperméable et les mêmes sandales, il déambule au travers de l'urbanité en claudiquant, avec de longs cheveux blancs qui lui donnent une silhouette inoubliable. Il n'a que faire de l'apparence et se moque qu'on l'assimile à un clochard. Il a bien raison puisque sa beauté est discrètement enfouie dans les profondeurs : seuls ceux qui vont la puiser sont capables de l'apprécier... comme les enfants par exemple !

Qui pourrait croire, en voyant le bonhomme, qu'il a fait ses études aux lycées Montaigne et Louis le Grand avant d'entamer une préparation à Henri IV. Qui

pourrait penser qu'il était le premier de sa classe pendant toutes ses études. Qui pourrait imaginer que son copain de quatrième, un certain Michel Rocard, dit de lui qu'il était « *une bête à concours* » ?

Les histoires qu'il raconte sont récitées à la virgule près : en observant les enfants autour de lui qui sautent dans tous les sens, il est facile de supposer qu'ils n'écoutent pas ! Grave erreur : c'est eux qui demandent les histoires, et petit à petit, ils les apprennent sans même s'en apercevoir. Très rapidement, ils reprennent le texte et les intonations avec lui. N'est-ce pas une merveilleuse façon d'entraîner la mémoire des petits, sans aucun effort apparent ?

Le magicien du jardin des Récollets rassure les enfants... et effraie parfois les parents. Mais qu'importe : l'une de ses fables se termine par cette évidence si souvent maltraitée : « *l'important dans la vie, c'est d'être comme on est* ». Sûr que lui a quelque chose du papillon.

Benoît Pastisson

Sur ce personnage, voir le très beau film qu'Elke Hartmann a réalisé avec Jean-Jacques Devis et Valérie Salvy : Alain Gausse, Histoire d'un conteur.



Imaginé sous Charles V et Louis XIV, lancé par Bonaparte, inauguré par Charles X ...

Les souverains passent, le Canal Saint-Martin reste, malgré les tourmentes de l'Histoire et de son histoire ! Cette voie artificielle, créée par nécessité, s'est transformée au cours des temps en un site naturel du paysage parisien, et nous avons la chance aujourd'hui de le voir couler en grande partie dans notre arrondissement, conférant au 10^e ce charme, ce pittoresque, en un mot cette « atmosphère » si particulière que peuvent lui envier bien des arrondissements.

Du plus loin que l'on remonte dans l'histoire de Lutèce, puis de Paris, on voit que si la ville a bénéficié de très nombreux avantages favorisant son essor et sa prospérité, il lui a longtemps manqué un atout majeur : l'eau ! Jusqu'au milieu du 19^e siècle, on pouvait entendre dans ses murs résonner cette clameur : « De l'eau, de l'eau ... il faut de l'eau à Paris ! »

Il en fallait en effet, pour nettoyer la ville qui empestait avec ses eaux usées mal évacuées et ses détritiques entassés, pour arroser ses espaces verts, et aussi pour alimenter ses fontaines publiques qui ne coulaient qu'avec restriction le jour et jamais la nuit ; les milliers de porteurs d'eau qui arpentaient la ville ne suffisaient pas à étancher la soif souvent dramatique des Parisiens à l'hygiène corporelle plus que douteuse !

Les prémices

Ainsi faudra-t-il plusieurs siècles pour prendre conscience que le vénéré fleuve de Paris ne pouvait remplir à lui seul son rôle : non seulement il ne répondait pas aux nécessités en eau de la capitale, mais il représentait un réel danger pour la navigation fluviale ralentie dans les méandres de la Seine, embouteillée sous ses ponts et pertuis. Au 14^e siècle, Charles V avait déjà eu quelque vague idée d'acheminer l'eau vers la capitale



Collection Jeannine Christophe

par le détournement d'un cours d'eau ; en 1676, sous Louis XIV une ébauche de système de dérivation de l'Ourcq avait été pensé par Colbert; mais il faudra attendre le 18^e siècle, celui des lumières, pour que d'ingénieurs techniciens, ardemment soutenus par les philosophes, Voltaire en tête, créent les plans d'ouvrages hydrauliques audacieux, comme le projet de dérivation vers la Seine des eaux de la Beuvronne, grâce à une voie artificielle, autrement dit un canal, qui serait le « Grand Canal de Paris ». Seuls manquaient alors les crédits pour sa réalisation.

1^{ère} étape : 1802-1815

« Ce siècle avait deux ans et déjà Napoléon perçait sous Bonaparte »

Victor Hugo avait bien vu que 1802 serait une année charnière pour Bonaparte, qui voulait pour sa « bonne ville », et pour sa gloire, laisser une œuvre grandiose à Paris ; il aurait alors dit à son ministre de l'Intérieur Chaptal : « Je voudrais faire quelque chose pour les Parisiens », et son ministre de bon conseil lui aurait répondu : « Et bien donnez leur de l'eau ! ». Après quelques âpres controverses sur le choix ou d'un aqueduc ou d'un canal qui aurait en plus l'avantage d'améliorer la navigation fluviale, le Premier Consul, par la loi du 29 Floréal an X (19 mai 1802), décréta « l'ouverture d'un grand canal de la Seine à la Seine par la dérivation des eaux de l'Ourcq, réservées dans un bassin de partage aménagé près de la Villette, deux branches divergentes seraient réalisées : l'une vers Saint-Denis et l'autre jusqu'aux anciens fossés de l'Arsenal. Les terrains nécessaires à cette réalisation, hors et dans la Ville, seraient acquis de gré à gré ou à dire d'experts ». Bonaparte venait de signer l'acte de naissance des canaux de l'Ourcq, de Saint-Denis et de notre Canal Saint-Martin.

Les premiers travaux de ce gigantesque monument hydraulique commencèrent en 1806 et, le 2 décembre 1808, pour le 4^e anniversaire du sacre de l'Empereur, dans la liesse générale et à grand frais, eut lieu l'inauguration du bassin de la

Suite page suivante

Villette dans lequel jaillirent soudainement les eaux qui le remplirent ; puis vint le désastre des guerres impériales suivi de l'abdication de Napoléon en 1814, les ouvrages des canaux furent tous arrêtés.

2^e étape : 1816-1825

Tandis que Napoléon partait vers Sainte-Hélène, Charles X arrivait lui sur le Canal Saint-Martin : trois projets pour son parcours lui furent présentés, il adopta sur les conseils des Ponts et Chaussées le tracé dit inférieur mais dont le coût était supérieur aux deux autres, car le trajet passait au-dessous du site de l'hôpital Saint-Louis, il fallait creuser dans des terrains meubles de gypse très perméables et procéder à l'expropriation très coûteuse d'au moins 1 000 propriétés à indemniser.

L'exécution des premiers travaux de canalisation avait eu un coût si gigantesque que la Restauration n'avait plus d'argent pour les achever ; on eut alors recours en 1818 à une concession privée, qui devint en 1822 la Compagnie des Canaux de Paris, à laquelle la Ville, moyennant le versement d'une légère subvention, abandonnait pour 99 ans les péages et les revenus territoriaux du Canal.

Grâce à ce compromis, le 3 mai 1822, le préfet de la Seine, M. de Chabrol posa la première pierre de notre Canal construit en 3 ans, sous la magistrature houlette de l'ingénieur en chef Pierre-Simon

de Girard. L'ouvrage fut inauguré le 4 novembre 1825, jour de la fête du roi, par une grandiose cérémonie offerte par le Corps municipal à Charles X.



Les fêtes pour l'inauguration du canal Saint-Martin

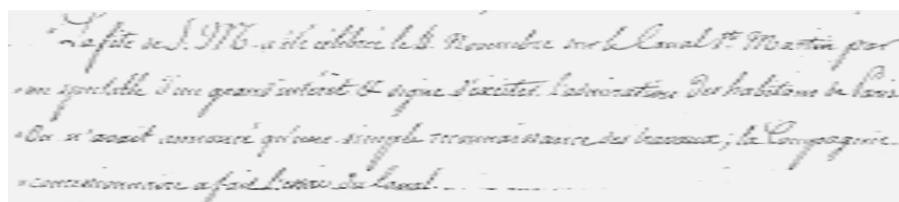
« Le Moniteur » des 6 et 7 novembre 1825 relate dans le détail la cérémonie : « [...] la fête de S. M. a été célébrée le 4 novembre sur le Canal Saint-Martin par un spectacle d'un grand intérêt digne d'exciter l'admiration des habitants de Paris, la Compagnie concessionnaire a fait l'essai du Canal [...]. Dès le matin, une foule immense s'était portée sur toute la ligne du Canal et couvrait les deux quais de Louis XVIII et de Charles X [...]. La présence des eaux arrivées subitement dans tous les biefs inférieurs où la veille encore les ouvriers travaillaient, le jeu des écluses [...] l'aspect de ce grand monument créé si rapidement ont vivement piqué la curiosité des spectateurs [...]. Un bateau de 90 pieds de longueur était préparé dans

la première écluse pour recevoir le cortège municipal. À côté était un bateau de même dimension arrivé de Mareuil à Paris par le Canal de l'Ourcq avec un chargement de bois [...] il portait aussi un grand nombre de musiciens et de personnes attirées par la nouveauté du spectacle [...]. Le cortège nautique a descendu les deux premières écluses en dix minutes et a fait son entrée dans le premier bief au son d'une fanfare et sous les acclamations d'un nombre prodigieux de spectateurs qui ovationnaient le roi et la famille royale. Le cortège a traversé le Canal en cinq heures et est entré dans la gare de l'Arsenal au bruit des décharges d'artillerie [...] »¹

Mais une fois la fête finie, il fallut encore poursuivre les travaux pour ouvrir définitivement le Canal à la circulation, un essai concluant fut fait le 15 novembre 1826 avec le passage d'une première péniche ; le cadeau de Noël en 1826 du roi à Paris fut l'ouverture totale du Canal à la navigation des bateaux, il offrit aussi aux Parisiens une eau coulant à profusion et gratuitement dans toutes les fontaines publiques de la Ville.



Le Canal devint vite un lieu de loisir où l'on patinait allègrement quand les hivers rigoureux gelaient le bassin de la Villette ; on s'y promenait aussi sur son parcours de 4 m 55 à ciel ouvert, on se penchait avec curiosité sur ses 9 écluses rachetant sa dénivellation de plus de 25 m., on admirait les pleins cintres de ses



Extrait du discours du Préfet pour l'inauguration du Canal.¹

¹ Document communiqué par M. Papoul, chargé de la documentation à la Direction de la Voirie et des Déplacements, Section des canaux, Mairie de Paris, nous l'en remercions bien sincèrement.

5 ponts de pierre, on empruntait ses 2 passerelles faites spécialement pour les piétons et on regardait longuement manœuvrer à la main ses 7 ponts tournants.



Collection Jeannine Christophe

Mais on y travaillait aussi durement et on assista rapidement à la transformation complète du lieu, les champs agricoles et vinicoles disparurent avec l'installation de nombreuses industries : usines, ateliers, entrepôts de matières premières variées, tous desservis aisément par cette nouvelle voie de transport fluviale ; alors toute la vocation industrielle du quartier se façonna autour de cet axe majeur représenté par le Canal.

3^e étape : les transformations du 19^e et du début du 20^e siècle

Napoléon III et Haussmann arrivèrent et s'intéressèrent à leur tour au Canal ; l'augmentation du trafic fluvial nécessita d'importants travaux : les ponts en pierre furent détruits pour mettre en place d'élégants ouvrages métalliques, les ponts tournants ne tournèrent plus, remplacés par des ponts fixes en maçonnerie, les deux seuls restants (Grange-aux-Belles et Dieu) bénéficièrent de la technique moderne d'une manœuvre hydraulique ; les écluses et les bassins furent

consolidés. Mais il fallait aussi structurer urbanistiquement l'Est parisien et créer de nouveaux axes de circulation, le Canal fut alors recouvert pour partie par des voûtes (Bastille, Richard-Lenoir,

Temple) qui créèrent de nouvelles avenues et des boulevards facilitant les liaisons (La Villette, République, Jules-Ferry, Bastille, Nation) et permettant stratégiquement l'évolution des troupes dans ces quartiers populaires et ouvriers de l'Est parisien, toujours prêts à la révolte.



Collection Jeannine Christophe

Le Canal se vit encore bouleversé au début du 20^e siècle avec les travaux du métropolitain : construction de viaducs l'enjambant (lignes 1 et 2), voies franchissant le Canal en souterrain (lignes 3 et 5), ce qui occasionna en 1903 le premier chômage du Canal pour 50 jours.

4^e étape : l'époque moderne

Son histoire aurait pu se terminer là dans le calme paisible de ses eaux si, en 1960, le Conseil de Paris n'avait été saisi d'une intention de construction d'une autoroute nord-sud en lieu et place du Canal ; le projet fut définitivement abandonné en 1968 après la mobilisation sur ses rives d'associations de défense du Canal, et le préfet de l'époque de déclarer bien solennellement : « *Tant que j'aurai l'honneur d'être préfet de Paris, il ne sera pas touché au Canal Saint-Martin* ». La consécration suprême vint d'André Malraux qui décréta son inscription à « *l'Inventaire des sites pittoresques de Paris* ». Alors, le Canal s'assoupit dans sa léthargie de monument historique, il vécut la disparition de sa navigation fluviale et par contrecoup de presque toutes ses activités industrielles et artisanales, puis il se réveilla sous la baguette magique du tourisme : la navigation de plaisance commença à fendre épisodiquement ses flots, mais surtout le piéton se mit à battre le pavé de ses berges, avec ses semelles, ses patins, sa trottinette ou ses deux roues lorsqu'il eut le bonheur de voir la voiture éliminée de son paysage les dimanches et jours de fête.

Et aujourd'hui pour rien au monde, reprenant la chanson de Guy Béart, le 10^e arrondissement ne vendrait son Canal Saint-Martin pour le Canal de Suez ou de Panama !

Jeannine Christophe

Histoire



L'association « Histoire et Vies du 10^e » vous propose une promenade : « Le Canal entre ses écrivains »

Samedi 23 juin à 10 h

Rendez-vous à 9 h 30 devant l'Hôtel du Nord, 102, quai de Jemmapes

Pascal Payen-Appenzeller, historien du Canal, pour célébrer l'arrivée de l'été, nous mènera à la découverte des écrivains qui ont conté le canal dans leurs écrits.

Inscriptions jusqu'au 21 juin au : 01 42 03 99 94 ou E-mail : hv10@club-internet.fr

Prix : 20 F pour les membres d'HV10 et 40 F pour les autres.

Lire

La librairie *L'invit' à lire* a déménagé.

Elle se trouve désormais au :

12, rue de Château-Landon, 75010 (au niveau de la place Dulcie-September).
Tél : 01 40 36 26 48

Musique



Voix sur berges

L'association CANAL propose, pour la troisième année, le festival des chorales, Voix sur berges. Près de 1 000 choristes seront réunis sur les berges du canal Saint-Martin, répartis sur différents lieux des quais de Jemmapes et de Valmy.

**17 juin, de 15 h à 20 h et
21 juin de 20 h à 24 h**

Hôtel du Nord

Scène ouverte à l'Hôtel du Nord, pour toutes les personnes souhaitant se produire en public. Attention, les intéressés se soumettront auparavant à une petite sélection ... avec une préférence pour les habitants du quartier. Prendre contact avec l'Hôtel du Nord.

Tél. : 01 40 40 78 78

Place Sainte-Marthe

Le 21 juin, la place Sainte-Marthe fête la musique, sur le thème des musiques du monde. Concerts divers et batucada sont prévus.

21 juin de 17 h à 24 h

Bals

13 juillet

Le 13 juillet à partir de 21h, l'**Hôtel du Nord** vous propose un bal musette avec orchestre, accordéon et flonflons.

Le 13 juillet à partir de 21h, **rue Marie-et-Louise**, bal populaire animé par un fabuleux orchestre, organisé par *Autour de Marie-et-Louise*.

13 et 14 juillet

Les 13 et 14 juillet dans l'enceinte de la **caserne de Château-Landon** : bal des pompiers à partir de 21h.



Repas

Rue Marie-et-Louise

L'association Autour de Marie-et-Louise organise un repas de quartier le dimanche 17 juin, dans la rue du même nom.

Ambiance conviviale assurée et animations musicales seront de la partie.

Dimanche 17 juin, à partir de 12 h.

Place Sainte-Marthe

Le banquet de rue de la place Sainte-Marthe se tiendra le 1^{er} juillet, dans le cadre de la Fête de l'été. La nourriture est fournie. Il faut amener à boire. Des animations musicales accompagneront le banquet.

Renseignements et réservation :
01 42 40 56 52

Dimanche 1^{er} juillet, à partir de 12 h





Expos

Espace Icar

ICAR (Institut pour la coopération de l'art et de la recherche) est une fondation américaine fonctionnant sur le bénévolat et dont le but est de promouvoir la coopération entre différentes formes d'activités artistiques, culturelles et intellectuelles. Elle subventionne des projets de création dans les domaines des arts plastiques, de l'architecture, de la littérature, du cinéma et du théâtre, dans un esprit de collaboration internationale.

L'espace ICAR a été dessiné par l'artiste hollandais Rens Lipius, qui est resté fidèle à la grande variété des matériaux et de l'ensemble architectural de cet ancien immeuble industriel du canal Saint-Martin. Il est organisé comme un « studio d'artiste idéal ».

Dans le cadre de son programme *Art/Recherche 2000*, qui se poursuivra jusqu'au printemps 2002, ICAR présente après les expositions de photographies de John Coplans (premier volet), de sculptures de Dennis Oppenheim (deuxième volet) et des installations de William de Lottie (troisième volet), le quatrième volet, consacré aux projets architecturaux de l'artiste américain Vito Acconci.

Vito Acconci / Acconci Studio

« *Architecture, Projects/Built, Unbuilt, Unbuildable* »

du 9 mai au 15 juillet, du mercredi au dimanche, de 13 h à 19 h

Espace ICAR
159 quai de Valmy
75010

Tél : 01 53 26 36 61

info@icarfoundation.org
<http://www.icarfoundation.org>

Fêtes



Organisée par les associations Porte et faubourg Saint-Martin, Modus Vivendi, Passages Dell'Arte et les Amis du passage du Prado, les 16 et 17 juin. De nombreuses animations vous y attendent.

Samedi 16 juin

- Grande brocante du Faubourg-Saint-Denis.
Apéritif de quartier et déjeuner dans la cour des Petites-Écuries.

- Balade des passages. Venez découvrir les passages parisiens. Trois itinéraires sur divers arrondissements, dont le 10^e, sont proposés. Apéritif musical à l'arrivée.

de 16 h à 18 h.
Contact : 01 44 71 02 48

Dimanche 17 juin

- Vide-grenier rue Bouchardon.

Et, pendant ces deux journées, seront présentés, dans les faubourgs, les passages et les cours, des animations musicales, acrobatiques, scientifiques, ateliers-dessin pour les enfants, etc.

Enfants

Les jouets au pays des grands sages.

Deux jouets sont très malheureux car leur petit propriétaire est très malade. Le médecin qui ne peut le soigner envoie les deux jouets au pays des grands sages : une aventure rocambolesque dans un univers merveilleux avec des personnages hauts en couleur.

Pour enfants de 2 à 5 ans.

Mercredi 13 et 20 juin à 10 h 30 et samedi 16 et 23 juin à 16 h 30

Espace Château-Landon
31, rue de Château-Landon
Réserv. : 01 46 07 85 77

Maracas Cosmiques par la Cie 4 Cats

Ce spectacle met en relation les histoires d'Indiens d'Amérique et celle d'un petit garçon qui se perd dans une forêt avec son père ; est-ce un rêve ou est-il vraiment perdu ? les récits ont pour thème les origines du monde.

A partir de 4 ans.

Du 9 au 28 juillet, mercredi à 14 h 30, samedi et dimanche à 15 h (relâche les dimanches de juillet)

Espace Château-Landon
31, rue de Château-Landon
Réserv. : 01 46 07 85 77

Un peu de fraîcheur pour l'été !



Photo : Jean Marandon

(Photocopiez, recopiez ou découpez ce coupon)

Soutenez LA GAZETTE DU CANAL, Abonnez-vous !

Nom : Prénom :

Adresse N° : Rue :

..... Mél :

Code postal : Ville : Tél. (facultatif) :

(un an : 4 numéros).

(abonnement simple : 40 F, abonnement de soutien : à partir de 100 F)

chèque à l'ordre de « *La Gazette du Canal* » - CCP 24 368 43 Y

LA GAZETTE DU CANAL 71, rue Bichat 75010 Paris